Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie Duval, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

L'histoire des villes gallo-romaines, sujet du cours pour la troisième année, a fait l'objet depuis le xvi° siècle de nombreux travaux où la place des origines antiques, très faibles au début, n'a cessé de croître jusqu'à l'apparition des monographies modernes vers la fin du siècle dernier. Une dizaine d'ouvrages d'histoire urbaine, dans la seconde moitié du xviº siècle, résument en tête d'étude les origines antiques, surtout de villes méridionales. Le xvIIº voit naître les recueils, publiés ou seulement manuscrits, d'inscriptions et d'antiquités ainsi qu'une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels Paris occupe déjà une place de choix et qui sont parfois des rééditions augmentées de livres antérieurs. Beaucoup plus nombreux déjà sont les travaux du xvIIIe siècle, surtout après 1750 : l'analyse de ces derniers, ainsi que de l'abondante littérature du xix^e siècle, a été réservée pour le cours suivant. Deux intentions animent ces ouvrages anciens : prouver l'ancienneté de la ville et de la « commune » — d'où toute une part de légendes, qui constituent une sorte de protohistoire mythique des villes —, démontrer l'ancienneté de l'église locale — et bon nombre de ces histoires sont l'œuvre, souvent fort érudite, de religieux. Ainsi se multiplièrent les « histoires civiles et ecclésiastiques » de telle ou telle ville, en plusieurs volumes, qui préparent les monographies scientifiques consacrées plus tard exclusivement aux origines antiques.

Celles-ci, qui compteront bientôt des thèses de doctorat (à partir de 1921 : l'Arles antique de L.-A. Constans), remontent à 1889 (Autun et ses monuments, d'Harold de Fontenay) et 1895 (les premiers chapitres consacrés à Bordeaux antique par C. Jullian dans ses Inscriptions romaines de Bordeaux). Une trentaine d'ouvrages, d'importance et de valeur inégales mais dont certains épuisent la question pour longtemps, ont étudié chacun l'antiquité d'une ville importante de Gaule, depuis le début du siècle. D'où la possibilité de synthèses, soit manuels d'archéologie gallo-romaine (A. Grenier), soit traités d'urbanisme antique (P. Lavedan), soit études d'histoire urbaine (F. Lot), soit recueils de plans commentés (G. A. Mansuelli pour la Cisalpine). Des

périodiques ont été (*Pro Alesia*) ou sont encore (*Pro Vindonissa*) consacrés aux antiquités d'une ville donnée : la *Trierer Zeitschrift* leur consacre, pour Trèves, une bonne part de sa production scientifique. Parmi les travaux en cours, enfin, plusieurs thèses concernent une ville gallo-romaine (Saintes, Vienne, Narbonne) ; d'autres pourraient être consacrées à plus de vingt-cinq sujets analogues, en y comprenant les villes du Rhin.

Plusieurs problèmes posés par l'histoire des villes romaines et particulièrement gallo-romaines ont été définis lors d'un colloque du C.N.R.S., organisé par le Comité international pour l'étude des cités antiques, à Strasbourg en octobre 1971. Des trois thèmes retenus : discontinuité ou permanence dans l'évolution urbaine ; les rapports du fleuve et de la ville dans cette évolution ; la possibilité de connaître le relief le plus ancien du sol urbain, l'étude du premier a conclu au primat de la permanence en tenant compte, toutefois, des « déplacements sur place », parfois insensibles, qui reflètent dans toutes leurs nuances les vicissitudes de l'histoire urbaine ; l'étude du second a mis l'accent sur le rôle de la route, plus important que celui du fleuve, ce dernier n'étant rien sans la voie qui le traverse ou qui le longe ; celle du troisième a révélé une distinction indispensable entre le relief naturel du site choisi par les premiers habitants et le sol aménagé par eux en vue de la fondation urbaine — ce dernier, semble-t-il, possible aujourd'hui à retrouver dans certains cas favorables.

Toute étude sur la Gaule romaine doit tendre à éclairer ces deux questions fondamentales : comment peut-on évaluer le dosage des éléments celtiques et des éléments romano-méditerranéens dans la civilisation de la Gaule ? en quoi consiste l'originalité de la Gaule romaine dans l'ensemble de l'empire romain et surtout dans l'empire d'Occident ? Sur le plan de l'histoire urbaine, l'étude de ces questions concerne les vestiges de la tradition celtique dans l'urbanisation de la Gaule, et la comparaison de celles-ci avec l'urbanisation des autres parties de l'Occident romain.

Deux cas privilégiés ont été choisis parce qu'ils permettent de saisir plusieurs phases de l'évolution urbaine antique : Lyon, Trèves, villes de tout premier plan ; deux autres ont été également étudiées, Besançon et Arles, la seconde d'une façon seulement préliminaire en raison de sa difficulté.

1. Lyon (1). — Cas unique d'une capitale de province (Lyonnaise) considérée en même temps, pour certains secteurs de l'organisation administrative et financière, comme la « métropole » de trois provinces (Lyonnaise, Aqui-

⁽¹⁾ D'après la bibliographie récente donnée dans l'Annuaire de 1971-1972, p. 518, avec le début de l'étude de cette ville.

taine, Belgique) et comme une sorte de capitale fédérale. Site d'oppidum caractéristique, éperon barré doté de défenses naturelles redoutables — les abrupts, les fleuves, les îles - et d'un gué auquel conduisaient inéluctablement les pentes et le pied de la colline : site d'appartenance celtique (Condate, Lugudunum) et dont pourtant on ne peut affirmer qu'il ait été le siège d'un habitat préromain tant soit peu important : le « choix des Romains » en a fait la ville la plus importante à l'ouest de Rome au Haut-Empire, au confluent de deux fleuves navigables, au carrefour de trois peuples gaulois et de quatre provinces, et cela malgré un inconvénient majeur : l'absence d'eau sur le plateau même. Il est curieux que deux fondations romaines portent le nom celtique de Lugudunum — celle de Pompée chez les Conuenae, celle de Plancus chez les Segusiaui — et non un nom romain ou, à tout le moins, gallo-romain. La colonie de Plancus, d'après les dernières découvertes (les seules, en vérité) relatives à l'enceinte romaine, n'aurait pas compris le hautlieu sacré de Fourvière : il faut penser alors que, débordée dès le règne d'Auguste, l'enceinte n'aurait pas été agrandie pour englober ce quartier religieux, qui, une fois réuni à la ville, n'aurait jamais été fortifié. A l'autre bout de son histoire antique, la ville haute passe auprès de ses historiens modernes pour avoir été abandonnée lors des premières invasions de la seconde moitié du IIIe siècle, par suite de la rupture de l'aqueduc du Gier, qui aurait obligé les habitants du plateau à se réfugier sur les rives des fleuves et dans l'île d'Ainay. Pourtant, la ville reste la capitale d'une province, la Lyonnaise Ire, et, si elle est éclipsée au Bas-Empire par Trèves et Arles, elle reste pourvue d'une enceinte, dont parlera Grégoire de Tours pour l'année 580.

Des états successifs de la ville en sa demi-douzaine de quartiers distribués entre le plateau, la pointe de Fourvière, les rives des fleuves, le Confluent et l'île, on peut reconnaître au moins trois : la colonie primitive, la capitale provinciale augustéenne, et celle de l'époque antonine. A la colonie on attribue le premier état du théâtre, de l'amphithéâtre et de l'autel du Confluent (?), un forum encore très mal connu; à la ville julio-claudienne, la destruction du rempart nord, le forum de Fourvière, peut-être un temple et un palais, le sanctuaire fédéral du Confluent, l'aqueduc de la Brévenne. C'est la ville reconstruite après l'incendie de 64 qui sera la cité des Flaviens et des Antonins : seule l'archéologie nous renseigne sur elle, jusqu'à la persécution de 177 et au siège de 197 qui inaugurera sa déchéance. L'aqueduc du Gier permet la construction du plateau de la Sarra; le forum, le théâtre et l'amphithéâtre s'agrandissent; l'odéon s'élève, un nouveau forum est établi, sur le plateau. Les quatre aqueducs de Lyon forment un ensemble unique en dehors des aqueducs de Rome. Leur tracé est encore mal connu dans le secteur urbain : ils se croisent fâcheusement avec celui des routes et même, dans un cas, entre eux (l'aqueduc du Gier devait traverser ceux de Craponne et de la Brévenne pour atteindre Fourvière). — Lyon, toutefois, n'est pas une ville double ou triple : c'est une ville haute, flanquée de plusieurs quartiers bas ou insulaires. Les origines chrétiennes mises à part, l'histoire de Lyon au Bas-Empire est encore très obscure. Le plateau a-t-il été entouré d'une enceinte continue, celle de la colonie restaurée? Les quartiers bas se sont-ils contentés de leurs seules défenses naturelles? Y eut-il, quelque part en bas, un troisième forum? Jusqu'à quand le Conseil fédéral a-t-il fonctionné? Lyon, comme jadis Marseille, a été victime d'un mauvais choix politique, à la fin du 11^e siècle, mais rien encore ne nous apprend si l'ancienne colonie romaine a continué de jouer, comme l'ancienne colonie grecque devenue le bastion des traditions républicaines, un rôle économique et culturel de premier plan.

2. Trèves (Edith Mary Wightman, Roman Trier and the Treveri, Londres, 1970, 320 p., 24 pl., 25 fig., 8 cartes, est la première synthèse parue sur le sujet. Les monographies de monuments, en revanche, sont déjà nombreuses et toujours approfondies). — La ville la plus importante à l'ouest de l'Italie au Bas-Empire, résidence des empereurs combattants, a été dotée d'une enceinte assez vaste pour que le développement urbain ne l'ait pas débordée. Cette évolution topographique est, depuis peu, fixée dans ses grandes lignes. L'origine, toutefois, reste très obscure : sur un site qui n'a aucun caractère d'oppidum, y eut-il une agglomération préromaine? sinon, quel fut le cheflieu principal des Treueri? La ville, en tout cas, n'a pas de nom gaulois connu : « Augusta » indique une fondation romaine mais disparaîtra cependant vers le IIIe siècle (?) devant le nom du peuple, Treueri, comme à Soissons et à Vermand, et contrairement à ce qui se passera pour Augst et Aoste. Chef-lieu d'une cité qui contient à peu près toutes les sources des affluents de la Moselle, Trèves est une ville de cette dernière rivière : un pays des sources traversé par une voie fluviale importante, le territoire des Treueri est peut-être celui des hommes qui « passent la rivière ». Ce sont des Belges, d'après le style très abstrait de leurs monnaies, mais mélangés de Germains dans une proportion qui reste difficile à préciser. A 190 km du Rhin, Trèves est à la fois ville de vallée ouverte à l'origine, largement à l'abri de la frontière et faite pour la paix mais assez proche pour que des empereurs viennent y diriger la défense de l'empire. Le site, riverain du fleuve, a l'avantage de n'être pas inondable : en face, ce serait la falaise; au nord et au sud, le bas-fond; quant à la distribution des sources, elle ne me paraît pas avoir été encore étudiée. L'orientation, franchement au nordest et parfaitement orthodoxe, est celle-là même de la large boucle du fleuve. Trèves est la ville impériale du IVe siècle et son évolution topographique culmine à cette époque mais on peut en suivre aujourd'hui les étapes successives depuis la fondation romaine qui doit remonter à Auguste. Un premier pont, un premier forum (avant 50 ? après ?), un amphithéâtre de bois, un

« prétoire » (?) appartiennent au 1er siècle; au 11e et au 111e, le grand forum à cryptoportique, le pont refait, l'aqueduc, l'amphithéâtre augmenté; Trèves n'a peut-être eu, curieusement, que des théâtres de sanctuaire ; le petit théâtre du quartier religieux et l'autre, plus grand, du sanctuaire d'outre Moselle; les thermes dits de Barbara, le cryptoportique de la « basilique », les temples indigènes. L'enceinte, peut-être la plus grande de la Gaule et d'Occident après Rome, s'élève entre 150 environ et 353, avec la Porte noire qui paraît antérieure à 250. Une réserve d'animaux s'entoure d'une vaste protection, au nord de la Moselle. C'est désormais la ville impériale (293-398 environ) : à la période constantinienne appartiennent les thermes impériaux, le cirque, l'aula palatina dite « basilique » avec sa rare architecture de briques, le bâtiment impérial trouvé sous la cathédrale et l'énorme église double, plusieurs fois remaniée; à l'époque de Valentinien, moins florissante, on transforme les édifices précédents : les thermes impériaux sont diminués, simplifiés; les églises, dotées de galeries, sont agrandies; le quartier des temples païens est rasé et reconstruit en habitations; des horrea s'élèvent près de la Moselle; les nécropoles nord et sud s'étendent grandement, autour des églises suburbaines. A Trèves, les mœurs indigènes ont longtemps survécu mais la présence de la cour a fait d'elle la ville sans doute la plus romaine des Trois Gaules, peut-être de toute la Gaule et à l'ouest de l'Italie; elle sera encore, beaucoup plus tard, résidence impériale et la capitale chrétienne de l'Europe du nord.

3. Besançon (L. Lerat, Vesontio, Besançon antique des origines à la fin du IV° siècle, dans Histoire de Besançon, 1964, 141 p., 47 fig., et article Vesontio dans la Real-Encyclopädie, 1958 : synthèses fondées sur de nombreuses publications de détail, notamment du même auteur). — Oppidum caractérisé, doublement défendu (cas qui paraît unique) par la boucle du Doubs et par le rocher qui la ferme, sans compter deux collines de protection, Vesontio, chef-lieu des Sequani, verrou et passage obligatoire de la vallée du Doubs qui mène vite du Rhin, à l'abri du Jura, vers les riches pays de la Saône, a eu l'exceptionnel destin de métropole d'une assez vaste province du Bas-Empire, la Maxima Sequanorum. L'étude des sources vives ne paraît pas avoir été faite et le site primitif de l'oppidum est encore incertain : le rocher ? une partie de la presqu'île protégée par le méandre? Le texte de César n'est pas bien explicite : une enceinte gauloise existait du côté du rocher. L'existence au Bas-Empire d'un rempart (d'ailleurs fort mal connu), qui paraît avoir isolé la presqu'île de la butte rocheuse, diminuant à peine la superficie de la ville, pourrait s'expliquer par le fait que la butte n'était que le haut-lieu réservé aux temples païens, condamné ensuite par le christianisme : le siège de ces « sanctuaires luxueux » dont Julien regrette la disparition (Lettres, 26, 414). D'autre part, est-ce l'enceinte gauloise, renforcée, qui est encore debout lors de la guerre de 68 ? (l'importance stratégique exceptionnelle du site pourrait expliquer cette survivance exceptionnelle) ou une autre, et alors existait-il une ville haute, autre que religieuse, et que la voie traversait obligatoirement? Autant de questions non résolues, comme le statut de Vesontio, qui n'a pas porté de nom colonial. Enfin, la ville du Haut-Empire ne paraît pas avoir occupé toute la boucle car une nécropole établie dans le Nord-Ouest de cette presqu'île a été recouverte (cas fort rare) par l'extension postérieure de la ville. Besançon est un cas de permanence absolue sur un même site; elle n'a même pas changé son nom pour celui du peuple au Bas-Empire. — Des monuments, la Porte noire est seule encore debout : arc triomphal s'il en est, indépendant de toute enceinte mais incorporé peutêtre au rempart du Bas-Empire, bien que n'ayant qu'une faible valeur défensive, c'est un monument typiquement romain, du 11° siècle et orné de sculptures parmi les plus belles. L'amphithéâtre, assez grand, n'est qu'en partie connu; les piles antiques du pont ont été détruites en 1953. Besançon est, parmi toutes les villes gallo-romaines, un cas rare d'oppidum gaulois resté presque intact, pour la superficie, pendant toute l'époque impériale.

4. Arles (L.-A. Constans, Arles antique, thèse, 1921, 426 p., 16 pl. et cartes ; - F. Benoit, Carte archéologique de la Gaule romaine, Bouches-du-Rhône, 1936). — Cas difficile d'une ville qui, comme Trèves et après elle, devint résidence impériale à la fin de l'Antiquité mais dont les origines protohistoriques restent très obscures. Le site est d'un oppidum : hauteur dominant des marais sur la rive provençale du Rhône et dont les boulevards périphériques creusés au xvIIIe siècle accentuent l'importance, Arles surveille un passage possible du grand fleuve et, à la pointe de son delta, contrôle sa navigation — situation commerciale et stratégique incomparable : l'absence de bon port sur la côte du delta fera d'Arles un « port fluvial de mer » accessible aux vaisseaux de faible tonnage et à l'abri des pirates ; des étangs, des canaux rendaient possible une navigation intérieure assez intense. La colline était un refuge parmi les paluds, les salines, les étendues caillouteuses. Rien n'atteste avec certitude l'existence d'une occupation grecque de haute époque ni l'attribution à ce site même du nom favorable de Thélinè; les tessons attiques retrouvés en abondance peuvent être l'effet du commerce avec les indigènes. Ces derniers, toutefois, ne sont pas attestés par l'archéologie : n'a-t-on pas su reconnaître leur pauvre céramique? Le nom gaulois Arelate atteste pourtant leur existence (* pare-late : « près des marais », probablement) mais on ne sait rien de cet oppidum avant la fin du — IIº siècle, quand Marius assure sa vocation maritime en faisant créer son canal. Colonie romaine fondée en — 46, Arles sera, dès lors, située sur son axe principal, la charnière même des deux moitiés de la Narbonnaise, rivale heureuse de Marseille comme premier port maritime de cabotage en Méditerranée occidentale. — L'évolution topographique, qui sera étudiée l'an prochain, est incertaine dès le départ à cause du tracé incomplètement connu de l'enceinte coloniale. Du moins voit-on que la ville s'est étendue à l'est et à l'ouest, et même au delà du Rhône où, dans la pointe du delta et de la Camargue, dans une « île » située entre les deux Rhônes, s'est développé le faubourg de Trinquetaille.

Une leçon a été consacrée à présenter les cartes réalisées depuis trois ans, en marge du cours, à raison de quatre cartes par ville : la situation dans la région, le schéma de la ville antique par rapport à la ville moderne, le détail de la topographie antique, la cité (voies et aqueducs). Les récentes découvertes faites en archéologie urbaine gallo-romaines ont été également exposées.

PUBLICATIONS

- Choix, bibliographie et illustration d'extraits de l'Histoire de la Gaule de C. Jullian avec une introduction de 16 p. (Club français du Livre et Editions Robert Lafont, 1972, 633 p., 130 fig., dont 5 cartes).
- Chronique gallo-romaine (Revue des Etudes anciennes, 72, 1970, 64 notices).
 - Contribution annuelle aux Fasti archaelogici, 1967 (XXII, 1971).
 - Résumé du Paris antique (Hermann, 1972, 93 p., 44 fig.).
- Rapport (Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, IV° section, 1969-1970, p. 293-298).
- L'urbanisme romain à Lutèce et ses conséquences (Bulletin de l'Académie d'architecture, 59, 1971, p. 43-49, 2 fig.).
- Article *Parisii* (*Real-Encyclopädie* de Pauly et Wuissowa, supplément XII, 1970, col. 986-990, 1 plan).
 - Edition de Gallia, 29, 1971, 471 p. en 2 fascicules.

Activités

Vice-présidence, pour l'archéologie, du IVe Congrès international d'études celtiques (Rennes, juillet 1971).

Présidence du Colloque du CNRS sur l'étude des cités antiques d'Occident (Strasbourg, octobre 1971).

Présidence du Conseil supérieur de la recherche archéologique (Ministère des Affaires culturelles), de sa commission permanente et de la Commission des recherches sous-marines.

Présidence du groupe d'étude pour l'examen de l'épée mérovingienne de Paley, Seine-et-Marne (Direction des Musées de France).

Voyages d'étude (musées possédant des collections d'art celtique) en Bulgarie et Yougoslavie (septembre 1971, avec participation du VIII° Congrès international des Sciences pré- et protohistorique, à Belgrade), en Suisse (octobre 1971), en Grande-Bretagne (janvier 1972), en Italie (avril 1972), à Nîmes et à Arles (juin 1972).

Conférences : à la Société d'études françaises à Bâle (octobre 1971), à l'Université de Bologne (avril 1972).

Communication à l'Académie d'architecture (juin 1971).

DISTINCTIONS

Le professeur a été élu membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 19 novembre 1971.

Il a été reçu à l'Académie de Nîmes le 9 juin 1972.